

Planification – **Annexe N° 1** au règlement de *SWISS SAILING* concernant l'organisation de Championnats de Suisse de régates en flotte

Jusqu'au plus tard	Quoi	Qui
31 octobre de l'année précédente	Annonce d'un CS auprès du président de la CRC et du secrétariat de <i>SWISS SAILING</i> avec la confirmation du club organisateur	Association de classe et organisateur
	Autorisation du CS par la Direction de <i>SWISS SAILING</i>	Chef du département « régata » (CDR)
15 novembre de l'année précédente	Nomination des présidents du CO et du CC. Annonce au CDR et au secrétariat de <i>SWISS SAILING</i>	Organisateur
AG de <i>SWISS SAILING</i> en novembre de l'année avant le CS	Annonce du calendrier des CS de l'année suivante	CDR
30 novembre de l'année précédente	Officialisation du CC proposé et nomination des délégués <i>SWISS SAILING</i> . Annonce au délégué, aux organisateurs et aux associations de classe	Direction de Swiss Sailing
31 décembre de l'année précédente	Introduction dans le calendrier des régates de <i>SWISS SAILING</i> et ensuite mise à jour	Association de classe et organisateur
Journée des Officiels de l'année du CS	Nomination des 3 juges nationaux et désignation du président du jury. Annonce au président de la CRC, à l'organisateur et aux associations de classe	CDR
	Désignation du jaugeur	Commission de jauge
Date du CS moins 120 jours de calendrier	Projet d'avis de course pour approbation par le responsable des régates, par le président du jury, le jaugeur et le délégué de <i>SWISS SAILING</i>	Organisateur
Date du CS moins 90 jours de calendrier	Ouverture du site internet consacré au CS. Publication de l'avis de course approuvé, du formulaire d'inscription, du programme	Organisateur en collaboration avec l'association de classe
	Avis de course et formulaire d'inscription électronique au webmaster@swiss-sailing.ch pour publication sur le site internet de <i>SWISS SAILING</i>	Organisateur et association de classe
	Envoi (par courrier ou e-mail) de l'avis de course, du formulaire d'inscription et du programme	Organisateur et association de classe
Date du CS moins 60 jours de calendrier	Projet d'instructions de course pour approbation par le responsable des régates, par le président du jury et par le délégué de <i>SWISS SAILING</i>	Organisateur et association de classe
Date du CS moins 15 jours de calendrier	Liste des participants et documents définitifs au secrétariat de <i>SWISS SAILING</i>	Organisateur
	Confirmation que toutes les tâches de préparation ont été exécutées dans les délais conformément au plan de travail. Annonce au CDR et au secrétariat de <i>SWISS SAILING</i>	Délégué de <i>SWISS SAILING</i>
	OK à l'organisateur et à l'association de classe pour l'organisation du CS si toutes les conditions sont remplies	Délégué de <i>SWISS SAILING</i>
Date du CS	Déroulement du championnat	Organisateur
Fin du CS + 8 jours de calendrier	Rapport final auprès de <i>SWISS SAILING</i>	Délégué de <i>SWISS SAILING</i> et jaugeur